JE VOTE FO Syndicat National Justice

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP LILLE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CAPI - DISP LILLE

Justice
UISP - LILLE

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e)s Collègues,

FO Justice : défendre les agents, faire évoluer leurs droits

Du 3 au 10 décembre 2026, vous serez appelés à élire vos représentants à la Commission Administrative Paritaire Interrégionale (CAPI).

En choisissant **FO Justice**, vous faites le choix d'une équipe de terrain, disponible, expérimentée et déterminée à défendre chaque collègue avec impartialité, quelle que soit sa fonction, son grade ou son établissement.

La CAPI est aujourd'hui principalement compétente pour examiner les dossiers de titularisation et les procédures disciplinaires. Ces missions sont essentielles et nous continuerons à les exercer avec la plus grande rigueur, dans le respect des droits de chacun.

► Mais pour FO Justice, cela ne suffit pas.

Nous continuerons à porter une revendication forte : la CAPI doit retrouver un véritable rôle dans la gestion des carrières des personnels. À ce titre, nous demandons que les gratifications puissent également être examinées dans cette instance afin de garantir davantage de transparence, d'équité et d'égalité de traitement.

Parce qu'un agent doit pouvoir être défendu lorsqu'il rencontre des difficultés, mais aussi voir son engagement reconnu lorsqu'il s'investit au quotidien.

► Nos engagements :

- Défendre chaque agent avec impartialité et détermination.
- Veiller au respect des droits de chacun.
- Garantir une procédure disciplinaire juste, équitable et contradictoire.
- Accompagner les collègues tout au long de leur titularisation.
- Revendiquer une CAPI qui retrouve un véritable rôle dans la reconnaissance des parcours professionnels, notamment par l'examen des gratifications.

Pour FO Justice, être élu à la CAPI, ce n'est pas seulement siéger quelques jours par an. C'est être présent toute l'année pour conseiller, accompagner, défendre et faire entendre la voix des personnels.

Du 3 au 10 décembre 2026, faites le choix d'une équipe qui agit, qui vous défend et qui vous ressemble.

Votez FO Justice !

La force de l'engagement, la garantie de votre défense !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Lille, Jérémy JEANNIOT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CAPI - DISP LILLE

FO Justice
UISP - LILLE

CP Lille-Sequedin	Dimitri JOUY, CEA
CP Beauvais	Fabien LEUSIERE, CEA
CP Lille-Annoeullin	Maxime ALBERTIER, CEA
CP Longuenesse	Amandine DECOUDU, CEA
CP Lille-Sequedin	Yannick LASSERRE, CEA
CP Vendin-le-Vieil	David LACROIX, CEA
PREJ Lille	Soumia FABBRI, CEA
MA Arras	Grégory WOJTASIK, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr